



LIMINAIRE

CHSCT DU 11 OCTOBRE 2018

Madame la présidente,

Dans la continuité de la grève du 22 mars 2018, les personnels de la DGFIP ont massivement fait part de leur mécontentement et de leurs inquiétudes sur l'avenir de leurs missions lors des mobilisations des 3, 22 mai et 9 octobre dernier.

Plus particulièrement dans les Pyrénées Atlantiques, avec des taux de grévistes parmi les plus importants au niveau national (près de 60 % le 22 mars, et plus de 35 % le 22 mai), la DDFIP 64 ne peut ignorer la colère et la forte inquiétude de ses personnels.

CAP 2022, avec les pires remises en cause qu'ont connu le service public et le statut des agents de la Fonction Publique, n'est pas de nature à apaiser les tensions au sein de notre administration.

Dans ce contexte d'anxiété et de dégradation sans précédent des conditions de travail - qui ne sont pas sans conséquences sur la vie personnelle des agents - l'obstination des directeurs locaux, et donc la vôtre, à accompagner coûte que coûte ces réformes est pour nous inconcevable.

Et ce n'est pas la mise en place de deux plates-formes téléphoniques confiée à la société Pro-Consulte par la DGFIP, l'une destinée à l'ensemble des agents et l'autre dédiée spécifiquement aux problématiques managériales, qui remédiera aux situations de plus en plus nombreuses de burn-out et de dépression.

L'installation de ces plates-formes ne peut absolument pas compenser une politique de restriction budgétaire qui a pour conséquence la destruction du service public et de ses agents.

Est-ce par exemple la réponse qu'attendaient nos collègues de la Trésorerie d'Anglet en charge de la gestion des amendes ? Vous ne pensez pas que c'est à vous Mme la Présidente à répondre à leur mal être face à un transfert de mission visiblement mal préparé et sans les moyens humains suffisants ?

Est-ce la réponse qu'attendaient les agents des SIP, des SIE, des SPF bientôt fusionnés ?

Les brigades en manque de soutien ?

Les trésoreries supprimées ?

Les agents préparant leur cartons ?

Est-ce la réponse qu'attendaient les agents dont on bafoue les droits en passant outre leurs affectations pour les mettre du jour au lendemain sur un autre service ?

Ou encore ceux qui ont déjà tout donné à l'administration et en ressortent lessivés, au bout du rouleau ?

Nous craignons que ces plates-formes n'aient qu'un seul but pour la DGFIP et les directeurs locaux : tenter de se dégager de leur responsabilité face à leur obligation de résultat d'employeur en matière de santé physique et mentale.

La fin annoncée du CHS-CT et la volonté affichée avec les plates-formes d'écoute de traiter à distance les risques psychosociaux nous fait craindre le pire pour les agents du ministère.

Nous réaffirmons notre attachement à un service public de qualité et de proximité.

Nous condamnons la politique du gouvernement visant à détruire ses propres agents.

Dans ce contexte difficile, il est malheureusement plus que nécessaire de maintenir une politique santé, sécurité et conditions de travail, avec les moyens de pouvoir accomplir ses missions dans l'intérêt des agents et des missions de service public.

Nous vous demandons, Mme la Présidente, dans le cadre de ce CHSCT, d'être particulièrement attentive à la souffrance des agents et plus particulièrement à ceux qui subissent les restructurations ou pertes de missions (Trésorerie Anglet, SIE et SPF Pau et Bayonne, SIP Pau et Service de la Dépense à la Direction, Bureaux des Douanes de Pau et de Mont-de-Marsan ...).